CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Le recensement du foncier économique est une priorité

Page 07

ÉLECTIONS LOCALES

La campagne électorale est lancée

Page 09



FINANCE ISLAMIQUE



Bank ABC Algérie lance le crédit auto halal

Page 07

CONSEIL DES MINISTRES ARABES
DE L'INFORMATION AU CAIRE



BOUSLIMANI APPELLE À RENFORCER LA COORDINATION MÉDIATIQUE ARABE

Page 08

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC



SAISIE DE PLUS DE 8 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ

Page 08

ÉLECTIONS LOCALES
DU 28 NOVEMBRE À ORAN



LES PARTIS EN ORDRE DE BATAILLE POUR LA CONQUÊTE DES APC ET DE L'APW

Page 04

VIEUX BÂTI À ORAN



LE WALI ORDONNE LA POURSUITE DU RELOGEMENT DES FAMILLES MENACÉES

Page 02

N° 3740 Jeudi 05 Novembre 2026 | ISSN 2335-1411 / www.capdz.dz | Prix 20 DA

VIEUX BÂTI À ORAN

Le wali ordonne la poursuite du relogement des familles menacées

Meriem B

Le relogement des familles au cœur des priorités de la wilaya



Le sort des familles vivant dans des immeubles vétustes et exposés au risque d'effondrement continue de mobiliser les autorités locales à Oran. La poursuite de leur évacuation et de leur relogement a fait l'objet d'une nouvelle réunion de travail présidée, mardi, par le wali, Brahim Ouchene, avec la participation des responsables directement concernés par ce dossier.

L'enjeu est de ne pas interrompre une opération qui touche à la sécurité des occupants de bâtiments dont la dégradation fait peser des risques sur leur vie quotidienne. Lors de cette rencontre, le wali a appelé à maintenir les opérations de relogement et instruit les différents intervenants de poursuivre leur mise en œuvre.

Une orientation qui place la prise en charge des familles concernées au premier plan, dans un contexte où la question du vieux bâti demeure l'une des préoccupations majeures de la gestion urbaine dans la ville.

La coordination entre les différents services constitue un élément essentiel de cette démarche. L'intervention conjointe des responsables du logement, de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), des autorités de daïra et de la commune doit permettre d'assurer le suivi du dossier et de poursuivre les opérations d'évacuation des constructions présentant des dangers pour leurs occupants.

Cette réunion intervient dans le prolongement des actions menées par la wilaya pour traiter les situations d'habitat précaire et réduire l'exposition des familles aux risques liés à la vétusté des immeubles. À Oran, où le patrimoine immobilier ancien constitue une composante importante du tissu urbain, la question de la sécurisation des habitations ne saurait être dissociée de celle du relogement des ménages concernés.

Autour du wali étaient réunis le chef de daïra d'Oran, le directeur du logement, le directeur général de l'OPGI, le président de l'APC d'Oran ainsi que la chargée de la cellule logement au cabinet de la wilaya.

Au-delà de cette concertation, l'instruction donnée par le chef de l'exécutif vise à maintenir la dynamique de relogement et à poursuivre la mobilisation des structures impliquées dans la prise en charge des familles occupant des immeubles menaçant ruine.

HÔPITAL MEDJBER TAMI À AIN EL TURCK

Les UMC toujours en chantier, le wali hausse le ton



Sarah M

La réalisation du service des urgences médico-chirurgicales de l'établissement hospitalier Medjber Tami, à Aïn El Turck, connaît des lenteurs qui compromettent le respect de son échéance de livraison. À moins de deux mois du délai contractuel, fixé à décembre 2026, le taux d'avancement des travaux ne dépasse pas 68 %. Une situation qui a suscité les réserves du wali d'Oran, Brahim Ouchene, lors de sa visite d'inspection effectuée ce mercredi.

Sur place, le chef de l'exécutif de wilaya n'a pas caché son insatisfaction devant le décalage entre le rythme d'exécution et les délais initialement arrêtés. Le constat est d'autant plus préoccupant que le projet devait être réceptionné en décembre prochain, alors que près d'un tiers des travaux reste encore à réaliser.

Face à ces retards, le wali a donné des instructions pour engager les procédures légales à l'encontre de l'entreprise chargée du chantier. Il s'agit, à travers cette démarche, de rappeler les obligations du partenaire chargé de la réalisation et de mettre un terme aux lenteurs constatées dans l'exécution du projet.

Cette infrastructure revêt pourtant un intérêt particulier pour la couverture sanitaire de la région côtière. Son entrée en service devrait permettre à l'hôpital Medjber Tami de consolider son dispositif de prise en charge des urgences médico-chirurgicales, mais également de réduire la pression exercée sur le service existant.

Pour les habitants d'Aïn El Turck et des communes environnantes, l'enjeu est celui d'un renforcement concret des prestations hospitalières, notamment en matière de prise en charge des situations urgentes. Reste désormais à savoir si les mesures annoncées permettront de redresser la cadence du chantier et de préserver l'échéance de livraison de décembre 2026.

INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

Un chauffeur de bus de la ligne B arrêté

S Hadjar

Pris en flagrant délit dans une vidéo largement relayée sur les réseaux sociaux, le conducteur a été interpellé par les services de la sûreté de wilaya. Le bus a été placé à la fourrière municipale et des poursuites légales ont été engagées à son encontre.

Un comportement dangereux au volant d'un transport collectif n'est pas passé inaperçu à Oran. Un chauffeur de bus assurant la ligne B a été interpellé par les services de la sûreté de wilaya après la diffusion, sur les réseaux sociaux, d'une vidéo le montrant en train de franchir un feu rouge, au mépris des règles élémentaires de sécurité routière et au risque de mettre en danger la vie des passagers.

L'exploitation de cette séquence vidéo par les éléments de la sûreté de wilaya, représentés par le service de la sécurité publique, a permis d'identifier et de localiser rapidement le véhicule concerné. Le bus et son conducteur ont ainsi été interceptés dans un délai particulièrement court, avant que ce dernier ne soit conduit au service compétent pour l'accomplissement des procédures légales prévues en pareille circonstance.

Parallèlement, le véhicule a été placé en fourrière municipale, une mesure qui vient sanctionner un manquement particulièrement préoccupant au regard de la responsabilité qui incombe aux conducteurs de transports en commun. En franchissant un feu rouge, le chauffeur a non seulement enfreint le Code de la route, mais également exposé les voyageurs qu'il transportait à un risque d'accident potentiellement grave.

Cette intervention remet en lumière la vigilance des services de sécurité face aux comportements irresponsables de certains conducteurs, particulièrement lorsqu'ils sont chargés du transport de voyageurs. Elle illustre également le rôle des signalements et des images diffusées sur les plateformes numériques dans le repérage des infractions routières. À ce titre, la sûreté de wilaya d'Oran rappelle qu'elle met à la disposition des citoyens et des usagers de la route plusieurs moyens de signalement, notamment le numéro vert 15-48, le numéro de secours 17 ainsi que l'application « Allô Police », afin de dénoncer les infractions et les comportements dangereux susceptibles de compromettre la sécurité des personnes.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

INVESTISSEMENT

Statuts, activités et contentieux au cœur des discussions

Meriem B

Le devenir de trois projets d'investissement industriel a été au centre d'une réunion de la commission de wilaya chargée du suivi et de l'assainissement des projets réalisés dans le cadre de la concession. Présidée mardi par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, cette rencontre a permis de passer en revue des situations particulières nécessitant l'intervention et la coordination de plusieurs administrations pour leur règlement.

L'examen des dossiers a notamment porté sur des demandes de changement de forme juridique et de modification de la nature des activités projetées. Des démarches qui impliquent une réévaluation des situations administratives des opérateurs concernés et l'intervention des structures compétentes en matière de foncier, d'urbanisme et de réglementation des activités économiques. Un troisième volet a concerné l'exécution d'un jugement rendu exécutoire, soumis à l'appréciation des services concernés.

Au-delà de l'étude de ces requêtes, cette réunion traduit la volonté des autorités locales de ne pas laisser les dossiers d'investissement s'enliser dans des situations administratives ou juridiques non résolues. La commission constitue, à ce titre, un cadre de concertation entre les différentes administrations appelées à intervenir dans le traitement des contraintes signalées par les investisseurs.

La rencontre a regroupé les responsables des directions de l'industrie, de l'énergie, du tourisme et de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, ainsi que les représentants des domaines de l'État et du cadastre et de la conservation foncière des secteurs Est et Ouest. La directrice de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, la responsable de la cellule d'investissement du cabinet du wali et le président de l'APC de Hassi Bounif ont également pris part aux travaux.



À l'issue des échanges, Brahim Ouchene a insisté sur la nécessité de renforcer l'accompagnement des porteurs de projets et de maintenir une veille permanente sur les dossiers examinés. Il a appelé les différents intervenants à poursuivre leurs efforts pour lever les réserves et les entraves relevées, en privilégiant une prise en charge coordonnée des situations soumises à la commission. L'enjeu reste de permettre aux investissements concernés de dépasser les blocages identifiés et de progresser vers leur concrétisation.

AMÉNAGEMENT URBAIN

Le secteur de l'Emir concerné par des travaux de réhabilitation de la voirie

S Hadjar

La campagne d'amélioration du cadre urbain se poursuit au centre-ville d'Oran. La Direction des travaux publics maintient ses interventions au niveau de la délégation communale de l'Emir, où des opérations d'aménagement urbain et d'entretien de la voirie sont actuellement menées en application des instructions du wali, Brahim Ouchene.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des opérations engagées par les autorités de la wilaya pour améliorer la qualité des espaces urbains, rehausser l'aspect esthétique de la ville et assurer de meilleures conditions d'utilisation des infrastructures routières. Le secteur de l'Emir, situé au cœur du tissu urbain oranais, figure ainsi parmi les zones concernées par ces interventions, qui visent à remédier aux dégradations de la voirie et à améliorer l'environnement immédiat des riverains.

À travers la mobilisation de ses équipes, la Direction des travaux publics entend contribuer à la requalification progressive des espaces publics et à la préservation du réseau routier urbain.

Cette démarche participe également à l'amélioration de la circulation et du confort des usagers, dans un secteur marqué par une importante activité urbaine.

Au-delà des interventions ponctuelles sur la chaussée, ces opérations traduisent la volonté les autorités locales de poursuivre la remise à niveau du paysage urbain et de renforcer l'attractivité du centre-ville. L'objectif affiché demeure celui d'offrir un environnement mieux entretenu, plus fonctionnel et davantage en adéquation avec les attentes des habitants.

À noter que la réussite de ces opérations repose également sur la régularité de l'entretien et le suivi des aménagements réalisés, afin d'inscrire l'amélioration du cadre urbain dans la durée.

FRAUDE AU PESAGE

Les balances électroniques truquées grugent les consommateurs

H. Benouda

Derrière l'affichage numérique des balances électroniques se cacherait une fraude difficile à déceler, mais dont les consommateurs font les frais au quotidien. À Oran, l'utilisation d'appareils de pesage non conformes aux normes légales suscite de sérieuses inquiétudes, en raison des manipulations auxquelles certains commerçants auraient recours pour gonfler le poids affiché et, par conséquent, le montant des achats.

Face à ces pratiques, les services de l'Office national de métrologie légale (ONML) d'Oran ont engagé des opérations de contrôle ciblant les balances suspectées de non-conformité, notamment dans les boucheries, les commerces de fruits et légumes et les magasins d'alimentation générale.

Les vérifications font suite à des dépassements liés à la facturation de quantités supérieures à celles réellement délivrées aux clients. Selon un cadre de l'Office, certains commerçants exploitent les paramètres techniques de ces appareils pour fausser les résultats de pesage. Une pratique d'autant plus difficile à démasquer que le consommateur se fie au chiffre affiché sur l'écran, sans pouvoir vérifier spontanément l'exactitude de la mesure.

Certains opérateurs iraient jusqu'à afficher des prix attractifs pour attirer la clientèle, avant de compenser la différence par la manipulation du poids. Ainsi, un kilogramme d'oranges annoncé à 250 dinars peut finalement être facturé à un prix nettement supérieur, sans que le client soupçonne une anomalie au niveau de la balance. Bien que l'importation de ces équipements non conformes soit interdite, leur présence sur le marché a favorisé leur utilisation.

Depuis le début de l'année, les services de l'ONML ont ainsi retiré près de 200 balances électroniques de la circulation, à la suite de contrôles ayant révélé leur non-conformité. Ces interventions visent à endiguer une fraude insidieuse qui, au-delà des quantités soustraites aux consommateurs, contribue à éroder davantage leur pouvoir d'achat et appelle un contrôle rigoureux des instruments de pesage.

HYGIÈNE ET CADRE DE VIE

L'OPGI s'attaque aux locaux commerciaux abandonnés dans les cités

H. B

Une campagne d'assainissement a été lancée pour éliminer les foyers d'insalubrité, prévenir la prolifération des nuisibles et améliorer les conditions de vie des habitants.

L'abandon de nombreux locaux commerciaux au sein des cités d'habitation constitue une source croissante de nuisances pour les riverains. Accumulation de déchets, mauvaises odeurs, prolifération d'insectes et présence de rongeurs : face à cette situation, l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) d'Oran a engagé une opération de nettoyage et d'assainissement ciblant les espaces fermés et inexploités relevant de son patrimoine.

Les premières interventions ont été menées à la cité des 3 100 logements, dans la commune d'Oued Tlélat, avec la participation des agents de nettoyage et des services communaux. Des moyens humains et matériels ont été mobilisés pour débarrasser les locaux et leurs abords des détritus accumulés. Des opérations de chaulage ont également été effectuées dans le cadre des mesures préventives destinées à limiter la prolifération des insectes, notamment les moustiques.

Cette campagne devrait progressivement toucher d'autres ensembles résidentiels de la wilaya, en accordant la priorité aux locaux dont l'état sanitaire et environnemental s'est particulièrement dégradé après de longues périodes d'inoccupation et d'absence d'entretien.

Au-delà de la dégradation du paysage urbain, ces espaces représentent une véritable préoccupation pour les habitants. Certains sont devenus des lieux de dépôt anarchique des ordures, voire des endroits utilisés à des fins inappropriées, favorisant les mauvaises odeurs et la multiplication des nuisibles. Leur abandon soulève également des inquiétudes sur le plan sécuritaire, en raison des risques d'intrusion et d'exploitation à des fins illicites.

En parallèle, les équipes d'intervention et de maintenance de l'OPGI poursuivent leurs opérations d'entretien des parties communes des immeubles. Leurs interventions portent sur le nettoyage des abords, l'évacuation des déchets, l'assainissement des caves affectées par les stagnations d'eau, ainsi que la réparation des fuites et des dysfonctionnements des réseaux d'assainissement.

La préservation des résultats reste toutefois tributaire du comportement des habitants. Le dépôt anarchique des déchets en dehors des horaires de collecte, l'abandon des sacs sur les trottoirs et les pratiques de certains récupérateurs de plastique, qui éventrent les sacs sans ramasser les résidus, contribuent à la reconstitution rapide des points noirs.

Reste enfin la question du devenir de ces locaux commerciaux, dont l'inexploitation prolongée appelle un traitement administratif plus rigoureux. Alors que les besoins en commerces et services de proximité demeurent importants, plusieurs espaces sont laissés à l'abandon, certains ayant même été vandalisés ou détournés de leur affectation initiale. D'où la nécessité de renforcer le contrôle de leur exploitation et de réexaminer la situation de leurs bénéficiaires.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE À ORAN

Les partis en ordre de bataille pour la conquête des APC ET DE L'APW

M.B

Le coup d'envoi de la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre sera donné ce jeudi à l'échelle nationale. Durant plusieurs jours, les formations politiques et les candidats indépendants iront à la rencontre des électeurs pour défendre leurs programmes et exposer leurs visions de la gestion des collectivités locales.

Cette nouvelle séquence électorale place au cœur du débat les enjeux de développement territorial, de gouvernance locale et de prise en charge des préoccupations citoyennes.

À Oran, où plusieurs partis sont engagés dans la course aux sièges des assemblées populaires communales (APC) et de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), les états-majors locaux s'apprêtent également à investir le terrain.

Entre mobilisation des bases militantes, présentation des listes et recherche de l'adhésion des électeurs, la campagne ouvre une période décisive pour les candidats, appelés à transformer leurs engagements en arguments de conviction.

Le MSP mise sur 14 communes et promet une gestion axée sur les réalisations

H. Nassira

Le parti place sa campagne sous le slogan « Injaz » (Réalisation) et entend faire de la proximité, de la transparence et de l'amélioration des services publics les principaux axes de son programme.

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) aborde les élections locales du 28 novembre prochain à Oran avec des listes de candidats dans 14 communes, en plus de sa participation au scrutin pour le renouvellement de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). La formation politique, qui porte le numéro 5 sur les bulletins de vote, a choisi de concentrer sa présence sur plusieurs communes importantes de l'agglomération oranaise, notamment Oran, Bir El Djir, Sidi Chahmi et Es-Sénia. Elle ne sera, en revanche, pas représentée à Aïn El Turck. Ses listes seront ainsi absentes dans 12 communes de la wilaya. Le parti revendique toutefois une progression de son implantation électorale, avec trois communes supplémentaires par rapport aux précédentes élections locales. Une évolution qu'il attribue à une stratégie privilégiant la qualité des candidatures plutôt que leur multiplication. Le MSP affirme avoir misé sur des compétences et des profils capables d'assurer une représentation de proximité et d'entretenir un dialogue permanent avec les citoyens. La formation nourrit notamment l'ambition de conserver la présidence de certaines assemblées populaires communales, à commencer par celle d'Oran, tout en affichant ses prétentions à la tête de l'APW. Sa liste pour cette dernière assemblée comprend des candidats issus de 24 communes, présentés comme des profils expérimentés et disposant des compétences nécessaires pour porter les préoccupations de la population.

« Injaz », un programme axé sur les besoins du terrain

Pour cette échéance électorale, le MSP a choisi le slogan « Injaz » (Réalisation), avec un programme qui entend partir des insuffisances constatées sur le terrain pour proposer des réponses adaptées aux besoins des habitants. L'objectif affiché est de faire de la commune une institution de proximité, davantage à l'écoute des citoyens et surtout en mesure d'améliorer concrètement leur cadre de vie.

Dès le lancement de la campagne, jeudi, le parti prévoit un travail de terrain dans les différentes communes de la wilaya, en accordant une attention particulière aux localités où il présente des listes, parallèlement à la mobilisation autour de sa candidature à l'APW. Intitulé « Notre pacte avec le citoyen », le volet consacré aux engagements entend marquer une distinction entre les promesses électorales et les actions relevant réellement des prérogatives et des moyens des assemblées communales. Le MSP assure ne pas vouloir avancer des engagements irréalisables, mais privilégier la sincérité dans le discours, le sérieux dans l'action et la transparence dans la gestion comme dans l'évaluation des résultats. Le parti s'engage également à prendre en charge les préoccupations relevant des compétences communales et à défendre, auprès des administrations et organismes concernés, celles qui nécessitent l'intervention d'autres secteurs. La coordination institutionnelle et le suivi des dossiers figurent ainsi parmi les principes mis en avant par ses candidats.

Écoles, santé, voirie : Les priorités annoncées

Sous la formule « Des engagements, pas des promesses », le programme décline plusieurs priorités touchant directement au quotidien des habitants. Dans le secteur de l'éducation, les candidats mettent notamment en avant le suivi de la situation des écoles primaires, l'amélioration des conditions de scolarisation, l'entretien des établissements et la qualité des prestations des cantines scolaires. Le transport scolaire, particulièrement au profit des élèves des zones rurales et enclavées, figure également parmi les préoccupations retenues. Le parti propose, dans ce cadre, d'établir une cartographie des insuffisances affectant les établissements, notamment dans les nouveaux quartiers et les zones isolées. Le volet sanitaire prévoit, pour sa part, le suivi de la situation des salles de soins et des structures de proximité, ainsi que la transmission de leurs besoins aux services compétents. L'amélioration de leur environnement et de leur accessibilité constitue un autre axe d'intervention annoncé. Enfin, l'entretien des routes, des trottoirs et des chemins communaux, le traitement des points noirs, le suivi des réseaux d'eau potable et d'assainissement ainsi que le renforcement de l'éclairage public complètent les engagements.

Une attention particulière est annoncée pour les nouveaux quartiers et les axes desservant les établissements scolaires et les équipements publics. Au-delà des orientations programmatiques, le MSP entend ainsi faire de la gestion de proximité et de la préservation des ressources publiques les marqueurs de son offre électorale, en présentant la responsabilité des futurs élus comme un devoir de service plutôt que comme un privilège.

SAWT ECHAÂB

La proximité au cœur de sa campagne électorale

La place de la Grande Poste d'Oran accueillera le rassemblement inaugural de la formation, qui engage 15 listes communales dans la course électorale.

H. Nassira

C'est devant la Grande Poste, au cœur d'Oran, que le parti Sawt Echaâb donnera, jeudi à 10h, le coup d'envoi de sa campagne électorale dans la wilaya.

Un rassemblement qui réunira les candidats des 15 listes communales et ceux de la liste de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), autour du slogan « Ensemble pour une Algérie forte ». Le choix de ce lieu emblématique revêt une dimension symbolique. Chargée d'histoire, la Grande Poste renvoie à un épisode marquant de la lutte de Libération nationale, à travers une opération menée par des figures de la Révolution avant le déclenchement de l'insurrection. La formation entend ainsi placer sa campagne sous le signe de la mémoire nationale, du patriotisme et de la mobilisation citoyenne en faveur de la participation au scrutin du 28 novembre. Cette référence historique se prolongera dans les communes. À Bir El Djir, les représentants du parti ont notamment inscrit à leur programme une visite au domicile du moudjahid Kaddour Benayad, afin de s'enquérir de son état de santé. Sur le terrain, les candidats privilégieront le contact direct avec les électeurs, à travers des rencontres de proximité et des opérations de porte-à-porte. Il s'agira de présenter les grandes lignes de leur programme, tout en mettant en avant des propositions adaptées aux spécificités et aux besoins de chaque commune. Pour cette première participation dans la wilaya, Sawt Echaâb mise également sur son numéro de vote, le 6, pour marquer sa présence dans la compétition électorale.

FLN

Fethallah Chaâbani réintègre la course après l'acceptation de son recours

L'ancien président de l'APW revient dans la compétition fort de son expérience parlementaire et locale.

Habib Benaouda

Le candidat du Front de libération nationale (FLN), Fethallah Chaâbani, signe son retour dans la course aux élections locales, après l'acceptation de son recours par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et la régularisation de sa situation administrative. Écarté à l'issue de l'examen des dossiers de candidature, il a finalement été rétabli sur la liste de son parti, ouvrant ainsi une nouvelle séquence dans sa participation au scrutin.

Cette réintégration remet en lice une personnalité qui dispose d'un parcours politique et institutionnel marqué par plusieurs responsabilités électives. Ancien président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran, Fethallah Chaâbani a également siégé à l'Assemblée populaire nationale durant deux mandats consécutifs, une double expérience qui constitue l'essentiel de son parcours dans les institutions représentatives. Son passage au Parlement lui a permis de prendre part aux travaux législatifs et de se familiariser avec les mécanismes de contrôle et le traitement des dossiers relevant de l'action publique.

À l'échelle locale, sa présidence de l'APW l'a placé au cœur des questions liées au développement de la wilaya, au suivi des projets et à la coordination autour des préoccupations des collectivités territoriales. C'est donc avec ce parcours en toile de fond que le candidat du FLN retrouve la compétition électorale, dans un contexte de concurrence entre les différentes formations politiques pour convaincre les électeurs. Son retour lui donne l'occasion de faire valoir son expérience et de présenter sa conception de l'action au sein des assemblées élues, dont les prérogatives touchent directement à la gestion des affaires locales et aux attentes des citoyens. Au-delà de son cas, l'acceptation du recours rappelle également l'importance des procédures de contestation dans le processus électoral, en permettant aux candidats de faire examiner leur situation et, le cas échéant, de régulariser les irrégularités relevées dans leurs dossiers. Désormais rétabli dans la course, Fethallah Chaâbani devra mettre son expérience parlementaire et locale en perspective avec les enjeux du prochain scrutin. Le verdict des urnes dira si ce retour se traduira par un renouvellement de la confiance des électeurs.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

MASCARA

Ali Makam prend les commandes de la radio locale



I. Yacine

La radio de Mascara ouvre une nouvelle étape dans son organisation avec la nomination du journaliste Ali Makam au poste de directeur. Il succède à son prédécesseur, muté à la radio de Sidi Bel Abbès pour y occuper les mêmes fonctions. Ce changement s'inscrit dans le cadre du mouvement de gestion au sein des stations relevant de la Radio algérienne. Journaliste professionnel, Ali Makam s'est forgé une expérience dans le domaine de l'information et est connu dans les milieux médiatiques de la wilaya pour son savoir-faire, son sens du travail et sa bonne réputation. Il entretient également des relations avec les différents acteurs de la presse locale, notamment les journalistes de la presse écrite, avec lesquels il a régulièrement été en contact. Cette proximité lui confère une connaissance du paysage médiatique local et des préoccupations des professionnels de l'information. La cérémonie de passation des fonctions s'est déroulée mardi, au siège de la radio, en présence du wali de Mascara, Fouad Aïssi, du directeur de la coordination des radios régionales, représentant le directeur général de la Radio algérienne.

Le renforcement de l'information de proximité, la prise en compte des préoccupations des citoyens et la valorisation des potentialités économiques, culturelles et sociales de la wilaya figurent parmi les principaux axes du travail de la radio locale. Ces missions nécessitent une ouverture sur les différents acteurs du territoire et une coordination avec les professionnels des médias, notamment ceux de la presse écrite. Lors de la cérémonie, le wali a souligné le rôle de la radio dans l'accompagnement du développement local et le rapprochement de l'information des citoyens. Il a également insisté sur la poursuite du travail collectif et l'amélioration des contenus médiatiques en fonction des attentes des auditeurs.

NAÂMA

Vingt artisanes se forment à la vannerie en doum

H.N

Vingt artisanes débutantes de la wilaya de Naâma suivent, du 2 au 6 novembre, une formation à la vannerie en doum à la Maison de l'artisanat et des métiers, à l'occasion de la Journée nationale de l'artisan, célébrée le 9 novembre.

Encadrée par Aïcha Laïeb, artisane spécialisée dans la fabrication d'articles en doum et la conception de leurs modèles, et titulaire d'un certificat international dans ce domaine, la session est initiée par la Chambre de l'artisanat et des métiers, selon son directeur Hocine Amari.

Au programme : des cours théoriques et pratiques sur les différentes techniques de fabrication, ainsi qu'une initiation aux méthodes de sélection et d'utilisation des teintures appropriées, afin d'apporter une touche esthétique aux produits réalisés.

L'objectif est d'aider ces femmes à lancer des microprojets, notamment dans les zones steppiques riches en alfa et en fibres de doum, où les matières premières sont disponibles.

L'opération relève du programme national du ministère du Tourisme et de l'Artisanat pour valoriser et promouvoir les activités artisanales et préserver ce patrimoine. Elle devrait ainsi contribuer au développement de la vannerie en doum dans la wilaya, tout en accompagnant les femmes artisanes dans la concrétisation de leurs projets.

TLEMCEN

Une revue de santé en langue arabe

B.H

L'Unité de recherche sur la linguistique de l'Université de Tlemcen, rattachée au Centre de développement de la langue arabe, publie le premier numéro d'une revue algérienne de santé en arabe, en coordination avec la Faculté de médecine. Sa directrice, Nouzha Khelfaoui, y voit un moyen de renforcer la présence de l'arabe dans le discours médical et scientifique.

Au sommaire : diabète de type 1 chez l'enfant, alimentation scolaire, douleur dans la maladie de Behçet, brûlures et chirurgie réparatrice, ou encore discours médical dans le patrimoine arabo-islamique. Un dossier traite des feux de forêt et de leurs enjeux sanitaires et environnementaux. La revue est consultable en ligne et distribuée gratuitement en version papier au siège de l'unité.

RELIZANE

Plus de 136 millions de DA pour l'eau potable à Sidi Saâda

B.Y

Plus de 136 millions de dinars seront investis dans l'alimentation en eau potable de zones rurales de la commune de Sidi Saâda, dans l'ouest de Relizane, indique le directeur de l'hydraulique de la wilaya, Nabil Beghoura.

Les travaux, récemment lancés, profiteront à plus de 6 000 habitants des douars El Hanacheria et Si Tayeb, relevant de cette commune de la daïra de Yellel. L'objectif : améliorer l'approvisionnement en eau potable et assurer un meilleur service public à ces populations rurales. Le chantier comprend la réalisation et l'équipement d'une station de pompage, la construction de deux réservoirs d'eau d'une capacité de 500 mètres cubes chacun, ainsi que la pose de conduites principales et secondaires de distribution en polyéthylène haute densité (PEHD), sur un linéaire total de 49 250 mètres. La durée de réalisation est estimée entre sept et dix mois, la réception étant prévue avant le début de l'été prochain. La concrétisation de ces opérations permettra d'augmenter les capacités de stockage et de garantir des quantités suffisantes d'eau potable à plus de 1 300 foyers des deux douars concernés, tout en assurant une distribution régulière et quotidienne de cette ressource vitale. Par ailleurs, l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Relizane assure la distribution de plus de 160 000 mètres cubes d'eau potable au profit de plus de 170 000 abonnés à travers les différentes communes de la wilaya, a ajouté le directeur de l'hydraulique.

SIDI BEL-ABBÈS

Plus de 80 startups en finalisation administrative

H.N

Plus de 80 startups de l'incubateur d'entreprises de l'université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès achèvent actuellement leurs démarches administratives en vue de l'obtention du registre de commerce et du démarrage effectif de leurs activités, selon son directeur, Ahmed Allami. Ces projets constituent une nouvelle promotion sur laquelle mise la structure pour transformer les idées innovantes en véritables entités économiques, à travers l'accompagnement et l'orientation de leurs initiateurs aux plans administratif, organisationnel et économique.

Dans son bilan global depuis 2022, l'incubateur a accompagné la création de 14 startups ayant effectivement obtenu leurs registres de commerce, labellisé 8 projets « Startups » et accrédité 8 diplômés sous le statut d'« Auto-entrepreneur ». Quelque 172 projets ont par ailleurs obtenu le label « Projet innovant », reflétant l'ampleur des idées issues du milieu universitaire et les efforts pour valoriser les résultats de la recherche scientifique et les convertir en projets à forte valeur ajoutée économique et sociale. En matière d'encadrement, plus de 100 sessions de formation ont été organisées au profit des étudiants et des porteurs de projets, axées sur les mécanismes de gestion, l'élaboration de business plans et les études de faisabilité économique, afin de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la concrétisation et à la pérennité de leurs projets.

Plus de 100 journées de sensibilisation ont également été organisées pour promouvoir la culture entrepreneuriale et faire connaître les dispositifs, incitations et facilitations destinés aux jeunes désireux de créer des startups.

Ces actions s'inscrivent dans la stratégie de l'université Djillali Liabès visant à renforcer son rôle de pôle scientifique et d'innovation, à accroître sa contribution au développement économique en reliant formation universitaire et recherche scientifique à l'environnement économique, et à accompagner les diplômés et porteurs d'idées novatrices vers la création d'entreprises productives, conformément aux orientations nationales de promotion de l'économie de la connaissance.

OUARGLA

Contrôle renforcé des cantines scolaires et des CFPA

S.R

Les agents du commerce d'Ouargla poursuivent leur campagne de lutte contre les fraudes et de promotion de la qualité dans tous les établissements scolaires et de formation professionnelle, indique la direction du secteur. Menée par le bureau de promotion de la qualité et des relations avec le mouvement associatif, l'opération vise à protéger la santé des consommateurs et à garantir la sécurité alimentaire. Les inspections couvrent les cantines des écoles et des CFPA, dont l'état de préparation et la conformité aux normes réglementaires et sanitaires sont vérifiés. Les agents contrôlent l'état des cuisines et des ustensiles, le respect de l'hygiène individuelle et collective, la propreté des locaux et des salles de préparation et de distribution. Ils veillent aussi au respect de la chaîne du froid et des températures de conservation, ainsi qu'à l'obligation de conserver le plat témoin pour d'éventuelles enquêtes sanitaires. La campagne ne se limite pas à l'inspection : elle comprend une sensibilisation du personnel aux examens médicaux périodiques, à la prévention des intoxications alimentaires et des maladies hydriques, et à l'ancrage d'une culture d'hygiène. Lancée avec la rentrée sociale et scolaire, elle ambitionne d'offrir un environnement alimentaire sain aux élèves et stagiaires.

FORMATION

L'aquaculture intégrée à l'agriculture au menu des 22-24 novembre

S.R

La Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture de Ouargla organisera prochainement une session de formation spécialisée, sous la tutelle de l'Institut national supérieur de formation en pêche et aquaculture, selon sa cellule d'information.

L'initiative répond aux orientations nationales de rationalisation de l'eau et de renforcement de la sécurité alimentaire durable, en misant sur un créneau prometteur pour le Sud.

Prévue du 22 au 24 novembre à la Maison de l'environnement, la formation abordera quatre thèmes : les fondamentaux de l'aquaculture et de son écosystème, les techniques d'intégration entre élevage de poissons et agriculture, la rationalisation de l'utilisation de l'eau et l'optimisation des ressources, et les principes de montage et de gestion de projets durables et rentables. Cette première session de la saison constitue, pour les organisateurs, une étape clé vers « une agriculture durable et des perspectives d'investissement prometteuses », en renforçant les capacités des agriculteurs et investisseurs du Sud à créer des modèles économiques intégrés.

DJANET

Une série de projets de développement mis en chantier

O.S

Plusieurs projets de développement ont été inaugurés ou lancés à Djanet pour consolider le cadre de vie des citoyens, indiquent les services de la wilaya. Un château d'eau de 1 000 mètres cubes a été mis en service au quartier des 50 logements, dans la localité d'Ifri, pour renforcer le stockage et l'approvisionnement en eau potable. Le siège de l'agence commerciale d'Air Algérie a été inauguré après réhabilitation, afin d'améliorer l'accueil et les prestations aux clients. La première pierre de 420 logements sociaux a été posée à Tajentouret, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, et les travaux du siège des affaires religieuses et des wakfs ont été engagés. Une opération de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique a été lancée à Tigharghert, tandis qu'un centre médico-social de la Sûreté nationale sera réalisé pour la prise en charge des personnels et de leurs ayants droit.

EL-OUED

Plus de 16 millions de quintaux de pommes de terre par an

N.B

La wilaya d'El-Oued produit chaque année plus de 16 millions de quintaux de pommes de terre : plus de 12 millions en hors saison et 3,8 millions en saison, selon les instances agricoles. La pomme de terre hors saison, la plus recherchée sur le marché national, occupe 35 000 hectares, soit 35 % de la surface agricole exploitée, avec des volumes stables depuis six saisons, précise Djelloul Othmani, président de la Chambre agricole.

La plantation hors saison s'étale d'août à septembre, et jusqu'à octobre sous goutte-à-goutte ; la récolte démarre vers la mi-novembre. La pomme de terre de saison occupe 11 000 hectares, soit 31 % des surfaces, pour 3,8 millions de quintaux, sa baisse s'expliquant par les vents de mai malgré des brise-vent coûteux. La culture est présente dans la plupart des communes, surtout les neuf à vocation agricole. El-Oued a été ces dernières années la première



wilaya productrice du pays, avec 40 à 60 % de la production nationale, soit 60 % de la valeur de la production végétale locale. Le wali Larbi Bahloul a annoncé le lancement de la récolte vers le 20 novembre, pour garantir la disponibilité du produit et la stabilité des prix. Quelque 450 camions quittent chaque jour les exploitations, avec près de 100 quintaux chacun, un chiffre pouvant doubler entre le 15 décembre et le 15 janvier, selon M. Othmani, qui estime que les volumes couvriront les besoins des marchés jusqu'en février. Les organisations agricoles partagent cet avis et soulignent que superficies et stocks devraient préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

ILLIZI

37 autorisations de forage au premier semestre 2026

O.S

La direction de l'Hydraulique d'Illizi a délivré 37 autorisations de forage, englobant 271 puits agricoles, durant le premier semestre 2026, a-t-on appris mercredi auprès du secteur. Son directeur, Lamine Ferfari, a précisé que ces autorisations ont été accordées lors de cinq réunions du guichet unique chargé des demandes, dans le cadre de l'accompagnement des investisseurs et de la mise à disposition de l'eau nécessaire à l'extension agricole. Tous les dossiers déposés ont été examinés, et la commission technique de l'Agence nationale des ressources hydriques procède à une inspection de terrain pour situer les forages avant le lancement de l'investissement, une fois les formalités signées par le chef de l'exécutif. Les 26 130 hectares concernés sont destinés à l'exploitation agricole et à l'irrigation, pour développer diverses cultures, notamment stratégiques.

Illizi connaît une extension des cultures sous pivots, notamment à « Rourdh Ennouss », commune de Bordj Omar-Idriss, dans le cadre de la vision publique d'autosuffisance céréalière, de réduction des importations et de sécurité alimentaire.

BÉCHAR

Un partenariat pour le transport de la communauté universitaire

K.H

L'Université Tahri Mohamed de Béchar a signé une convention de coopération avec la société « Sariâa El Djanoub Transport » pour renforcer le transport de la communauté universitaire et accompagner les activités et manifestations de l'établissement. Signé mardi soir, l'accord traduit l'ouverture de l'université sur son environnement économique et social.

La convention prévoit des services de transport pour les étudiants, les enseignants et les employés, ainsi que pour les compétitions sportives et les manifestations culturelles et scientifiques, sans oublier les déplacements liés aux colloques et séminaires. Elle couvre aussi les sorties de terrain et les visites pédagogiques à travers le pays, renforçant la dimension pratique de la formation. L'accord englobe également le transport des colis, des correspondances, des documents administratifs et des équipements scientifiques, afin de faciliter la logistique et de soutenir la recherche. L'université entend ainsi diversifier ses partenariats et offrir un cadre propice à l'apprentissage, à la créativité et à l'innovation.

72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

Tebboune reçoit les vœux du président de la Bosnie-Herzégovine



R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de vœux du président de la Présidence de Bosnie-Herzégovine, M. Denis Becirovic, dans lequel il a exprimé son souhait de renforcer la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines du commerce, de l'énergie, de l'investissement et des échanges culturels. A cette occasion, M. Becirovic a également adressé "ses meilleurs vœux au président de la République et au peuple algérien".

EN QUALITÉ D'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Attaf en visite au Niger

En qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé mercredi à Niamey (Niger) pour une visite officielle, où il a été accueilli, à son arrivée, par M. Bakary Yaou Sangaré, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'extérieur de la République du Niger, indique un communiqué du ministère. "Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la dynamique positive marquant les relations entre l'Algérie et le Niger, pays frère, et traduit la volonté des hautes autorités des deux pays de promouvoir la coopération bilatérale et d'approfondir la concertation et la coordination sur les différentes questions régionales et continentales d'intérêt commun", précise le communiqué. "Au cours de cette visite, le ministre d'Etat sera reçu par le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, pour lui remettre une lettre de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", ajoute la même source.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Le recensement du foncier économique est une priorité

R. N

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement, au cours de laquelle des exposés ont été présentés sur les résultats du recensement du foncier économique, l'état d'avancement des projets d'investissement, sur les mécanismes de financement des projets universitaires susceptibles d'être industrialisés et commercialisés, ainsi que sur le Plan national d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2035, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : « Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé, ce mercredi 4 novembre, une du Gouvernement.

A l'entame de la réunion, le Gouvernement a passé en revue les résultats de l'opération de recensement du foncier économique, l'état d'avancement des projets d'investissement et de la numérisation des données y afférentes. République concernant le lancement immédiat d'un recensement du foncier industriel du pays, ainsi que l'accélération de la numérisation de l'ensemble des opérations d'investissement avec les secteurs concernés, afin de les mettre à la disposition du Guichet unique. A cet égard, cet examen des résultats vise à faire le bilan des mesures prises lors des réunions du Conseil interministériel en date du 10 et 13 septembre 2026, tenues avec la participation des walis par visioconférence, concernant l'opération de recensement du foncier selon sa nature. L'objectif est d'établir une cartographie claire du foncier économique et de distinguer entre les nouveaux projets d'investissement et les projets d'extension, afin d'accompagner les opérateurs économiques et de lever tous les obstacles auxquels ils sont confrontés. Par la suite, le Gouvernement a entendu une communication sur les mécanismes de financement de projets universitaires industrialisables et commercialisables, innovés par les étudiants, visant à les accompagner et à les soutenir dans la concrétisation de leurs projets et idées innovantes, ainsi que dans la création de leurs propres entreprises. Ces mécanismes, qui s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat visant à valoriser les capacités. d'innovation des étudiants, des diplômés et des doctorants, ont permis de financer près de 1.000 projets innovants, et ce, dans un écosystème complet dédié au financement de l'innovation et à la création de valeur ajoutée au sein du milieu universitaire, renforçant ainsi le rôle de l'université dans la diversification de l'économie nationale et la création de richesse. Le Gouvernement a également entendu une communication sur le Plan national d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2035.Ce plan complet le document de "Contribution déterminée au niveau national" (CDN), soumis par l'Algérie aux instances des Nations Unies en juin dernier, et définit les orientations nécessaires pour déterminer les priorités nationales et mettre en œuvre les mesures d'adaptation au changement climatique, déployées par l'Etat pour renforcer la résilience nationale face aux effets de ce phénomène, tout en intégrant davantage l'adaptation dans les politiques publiques, dans le mais de favoriser le développement durable. Enfin, et dans le cadre du renforcement des infrastructures sportives professionnelles, le gouvernement a examiné les mesures opérationnelles relatives à la réalisation de complexes omnisports et de villages olympiques, en vue de promouvoir la pratique sportive et de renforcer les capacités nationales en matière d'organisation de grands événements sportifs. »

COMMERCE EXTÉRIEUR

Vaste opération d'exportation vers 57 pays

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales, organiseront samedi prochain, une journée nationale de l'exportation, avec la participation de 33 wilayas, un évènement qui connaitra une opération d'exportation de produits nationaux vers 57 pays, indique mercredi un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Selon la même source, cette journée nationale de l'exportation entre dans le cadre de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, et dans le contexte du renforcement de la dynamique économique nationale et de la promotion des exportations hors hydrocarbures.

AUTOMOBILE

Le ministre de l'Industrie reçoit une délégation d'EMIN AUTO

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu une délégation de la société "EMIN AUTO", représentant la marque "JAC Motors" en Algérie, pour examiner l'état d'avancement de son projet d'investissement dans l'industrie automobile dans la wilaya d'Aïn Témouchent, indique mercredi un communiqué du ministère. La rencontre, tenue mardi soir au siège du ministère, a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de la concrétisation du projet, ainsi qu'à l'examen des perspectives de développement de l'activité de production et de l'augmentation du taux d'intégration locale, précise la même source.

FINANCE ISLAMIQUE

Bank ABC Algérie lance le crédit auto halal

Wassila. B

Bank ABC Algérie lance, via son guichet Buraq dédié à la finance islamique, un crédit auto halal pouvant atteindre jusqu'à 4,5 millions de dinars, pour l'acquisition de véhicules fabriqués ou assemblés localement. « Avec le produit Al Buraq Carousty, concrétisez votre projet automobile grâce à un financement pouvant atteindre 450 millions de centimes », indique cette banque.

Dans le but de convaincre les potentiels clients très attentifs à la conformité de ce produit avec les préceptes de la charia islamique qui prohibe la pratique de l'usure, la banque a précisé qu'il s'agissait d'une transaction Mourabaha. « Alburaq procède, sur la base d'une promesse d'achat de son client, à l'achat d'un véhicule fabriqué ou assemblé en Algérie et à se l'approprier, puis le revendre au client au prix coûtant majoré d'une marge bénéficiaire. Le client paie le prix de vente par échéances selon un calendrier convenu d'avance selon le contrat charaïque La Mourabaha », explique-t-on sur le site Web de Bank ABC.

La durée maximale de remboursement de ce crédit, destiné aux salariés et aux retraités, est fixée à 5 ans. Le financement peut atteindre jusqu'à 90 % du prix de la voiture. Bank ABC Algérie propose d'autres produits, dans le cadre de la transaction Mourabaha, à l'instar de « Moumkine », pour l'acquisition de mobiliers, et « Alburaq Soukna Acquisition-Ijara ». Pour ce dernier, Alburaq procède, sur la base d'une promesse de location de son client, à l'achat d'un bien immobilier à usage d'habitation et à s'en approprier, puis le louer au client moyennant un loyer pour une période déterminée. Durant cette période, le droit de propriété du bien revient à Alburaq contre un droit de jouissance pour le client locataire. « À la fin de la période de location, la propriété du bien immobilier est transférée sur la base d'un contrat de vente indépendant ou toute autre forme conforme sur le plan charaïque et légal qui répond au souhait du client », explique la banque. Bank ABC assure que les services proposés dans le guichet Buraq sont validés par son comité de contrôle charaïque, composé de spécialistes de la charia islamique et de l'économie. Les membres de ce comité sont désignés par l'assemblée générale des actionnaires de la banque, sur proposition du Conseil d'administration.

CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE L'INFORMATION AU CAIRE

Bouslimani appelle à renforcer la coordination médiatique arabe

Wassila. B

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a appelé, hier au Caire, à renforcer la coordination médiatique arabe pour promouvoir un discours fort et efficace, permettant de défendre les intérêts arabes communs, notamment pour défendre la cause palestinienne.

Dans une allocution prononcée lors des travaux de la 56e session du Conseil des ministres arabes de l'Information, tenu au siège du Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes, M. Bouslimani a expliqué que la conjoncture internationale actuelle nous dicte de "resserrer les rangs et d'intensifier la coordination médiatique arabe pour promouvoir un discours médiatique fort, équilibré, influent et efficace, consacrant un noble message et pertinent les défis actuels et futurs, en réponse aux aspirations des peuples arabes et en faveur de la stabilité de la région et de la défense de nos intérêts communs arabes, en tête desquels le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant, avec El-Qods pour capitale".Dans ce contexte, le ministre a réaffirmé que La cause palestinienne demeure "la cause centrale", soulignant que le devoir des médias arabes à son égard va au-delà de la couverture médiatique traditionnelle pour élaborer un plan médiatique intégré qui met en lumière les souffrances du peuple palestinien et faisant connaître ses droits légitimes à l'opinion publique mondiale, en toute honnêteté et crédibilité.Il a également souligné la nécessité de mobiliser les médias arabes contre les violations commises à la rencontre du peuple palestinien et de les dénoncer devant la communauté internationale, y compris les incursions systématiques menées par les autorités d'occupation, les agressions commises par l'armée d'occupation et les colons dans les villages et les villes en Palestine ainsi que contre les lieux saints musulmans, et les pratiques portant atteinte à la dimension spirituelle d'El-Qods.A ce titre, le ministre a insisté sur l'importance d'assurer le suivi et l'évaluation du "Plan d'action médiatique à l'étranger" et de soutenir les activités du "Comité arabe des médias électroniques", qu'il a qualifié de "pierre angulaire pour l'élaboration des plans, la construction du narratif arabe et la correction de l'image stéréotypée, ainsi que pour la protection de l'espace numérique et intellectuel arabe dans le cyber-environnement international".



La cause palestinienne, une ligne éditoriale

Le principal défi auquel sont confrontés les médias arabes réside dans la "production de contenus médiatiques capables d'atteindre l'autre et d'influencer ses convictions concernant les questions arabes, au premier rang incluant la question palestinienne", a-t-il ajouté, soulignant la "nécessité d'actualiser le volet du Plan d'action médiatique consacré à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, afin de rehausser l'image collective du monde arabe auprès de l'opinion publique internationale". A ce propos, il a mis en avant les efforts déployés par l'Algérie dans le cadre d'une approche pratique à plusieurs dimensions visant à endiguer les phénomènes de l'extrémisme violent et du terrorisme. Il a, par ailleurs, évoqué les démarches de l'Algérie visant à renforcer la présence de ces questions dans le paysage médiatique national, en application des engagements liés au Plan arabe unifié de traitement médiatique de ces questions et dans le mais d'harmoniser les efforts nationaux avec la Vision arabe 2045. Concernant les médias numériques, M. Bouslimani a appelé à l'adoption d'une stratégie arabe unifiée pour traiter avec les grandes entreprises du numérique et les plateformes internationales, de manière à protéger les intérêts des pays arabes et les valeurs de leurs sociétés, à travers l'élaboration d'un plan d'action pour négocier avec ces entreprises, fondé sur une stratégie de voies parallèles, l'inscription des droits numériques liés à l'intelligence artificielle parmi les priorités immédiates des négociations, ainsi que l'investissement dans le capital humain. S'agissant de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les médias, le ministre a indiqué que la vision du secteur de la Communication en Algérie repose sur le principe consistant à "adopter ses applications comme un outil de soutien au travail journalistique, de renforcement des compétences des journalistes et de diffusion des connaissances et des faits, et non comme une plateforme de falsification de la réalité". La coordination arabe commune constitue une "soupape de sécurité permettant de passer de la consommation numérique à la souveraineté technologique, afin de garantir la place des médias arabes dans le monde et de protéger les sociétés arabes contre la dépendance numérique et les dérives algorithmiques qui menacent leur identité et leurs valeurs", a fait remarquer M. Bouslimani. Par ailleurs, le ministre de la Communication a salué les mesures prises pour renforcer la coopération arabo-chinoise dans ce domaine, qualifiant celle-ci de "partenariat stratégique contribuant à l'échange d'expertises, à la localisation des technologies modernes et au renforcement des passerelles de communication civilisationnelle et de coopération entre la Chine et le monde arabe, dans un contexte marqué par les mutations rapides de l'ordre international".

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Saisie de plus de 8 quintaux de kif traité



Des tentatives d'introduction de plus de 8 (huit) quintaux de kif traités provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 28 octobre au 3 novembre de l'année en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 28 octobre au 3 novembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui ont démontré le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 28 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 44 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 75.526 psychotropes comprimés ont été saisis et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Illizi, "des détachements de l'ANP ont 119 individus et saisis 26 véhicules, 165 groupes électrogènes, 88 marteaux-piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que arrêtés d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicites. De même, 11 autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur, "6 fusils de chasse, 16.921 litres de carburants, 11 tonnes de tabacs et 3 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis et ce, lors d'opérations distinctes", relève le bilan. Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 107 individus à bord d'embarquements de construction artisanale, alors que 296 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Prolongation des délais d'inscription aux concours de recrutement

La Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR) a annoncé, mercredi dans un communiqué, la prolongation, jusqu'au 16 novembre courant, des délais d'inscription aux concours de recrutement des corps spécifiques de l'administration pénitentiaire, organisés au titre de l'année 2026.

"Les services de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion portent à la connaissance de tous ceux désirant postuler aux concours de recrutement des corps spécifiques de l'administration pénitentiaire, organisés au titre de l'année 2026, pour l'accès aux grades d'officier principal de rééducation, d'officier de rééducation et d'agent de rééducation, qu'il a été décidé de prolonger les délais d'inscription à ces concours jusqu'à la fin de la journée du 16 novembre 2026", lit-on dans le communiqué.

« L'opération d'inscription et de téléchargement des copies numériques des dossiers de candidature s'effectue sur le site électronique de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion : **https://dgapr.mjustice.gov.dz** », précise-t-on de même source.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

ÉLECTIONS LOCALES

La campagne électorale est lancée

R. N



La campagne électorale pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), prévue le 28 novembre prochain, débutera jeudi, ouvrant, ainsi, le champ devant les candidats pour convaincre les électeurs de leurs programmes concernant la gestion des collectivités locales.

Cette campagne est régie par un arsenal juridique rigoureux visant à organiser la compétition électorale, à garantir l'égalité des chances entre les candidats. Elle s'ouvre 23 jours avant la date du scrutin et s'achève 3 jours francs avant celle-ci, marquant ainsi le début de la période du silence électoral.

Durant la campagne électorale, les institutions de l'État et les organismes publics sont tenus de maintenir une distance égale vis-à-vis de l'ensemble des candidats et des listes en lice, tout en garantissant un accès équitable aux moyens d'expression direct à travers les médias.

A cet effet, le tirage au sort relatif à la répartition des plages horaires réservées aux candidats dans les médias audiovisuels publics s'est déroulé jeudi dernier. A cette occasion, les représentants des partis politiques et des listes indépendantes participant à cette échéance ont signé la Charte d'éthique des pratiques électorales.

Dans le même sillage, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Saad Arous, avait appelé les candidats à respecter l'éthique de la pratique électorale, à se conformer à la loi, à préserver la dignité des personnes, à bannir les discours offensants et trompeurs, ainsi que tout ce qui est susceptible de porter atteinte à l'équité de la concurrence ou d'en compromettre l'intégrité.

L'animation de la campagne électorale devra, ainsi, obéir aux règles strictes qui encadrent le contenu du discours politique, afin d'empêcher toute instrumentalisation des constantes nationales et toute incitation aux clivages. Les discours de haine et ceux fondés sur des considérations communautaires, régionales, linguistiques ou ethniques sont strictement interdits, de même que le recours aux langues étrangères. Il est, également, formellement interdit l'utilisation des composantes de l'identité nationale à des fins partisanes ou de propagande électorale. En vertu des principes d'égalité des chances et de neutralité de l'administration, la loi interdit la mobilisation des moyens de l'État au profit d'une quelconque partie.

Elle proscrit également l'utilisation des locaux pertinents de l'Etat, d'organismes publics, d'établissements scolaires et universitaires, ainsi que des lieux de culte à des fins de propagande électorale. Celle-ci est strictement limitée aux rassemblements populaires organisés dans des salles autorisées, aux rencontres de proximité et à l'affichage dans les espaces exclusivement réservés à cet effet par l'administration. Le tout étant sous le contrôle des délégations communales et de wilaya de l'ANIE, avec la garantie pour les candidats de désigner leurs représentants pour la surveillance des centres et des bureaux de vote, le jour du scrutin. Dans le souci d'assainir la vie politique des pratiques liées à la vente d'argent personnels, le législateur a défini, avec précision, les sources de financement autorisées pendant la campagne électorale, lesquelles sont strictement limitées aux contributions des partis, aux apports du candidat et aux dons pécuniaires ou en nature, émanant exclusivement de personnes physiques. L'Etat octroie, pour sa part, une aide financière destinée à couvrir les dépenses de campagne des jeunes candidats figurant sur des listes indépendantes. Les fonds attribués à la campagne électorale sont, faut-il le souligner, soumis à un contrôle financier rigoureux exercé par la Commission de surveillance du financement de la campagne électorale, à laquelle les candidats sont tenus de présenter les comptes de leur campagne dans le mois suivant la proclamation des résultats. La loi interdite, en outre, la perception de toute aide ou de tout financement de sources étrangères, ainsi que le financement par des personnes morales. Chaque liste électorale est tenue d'ouvrir un compte bancaire unique géré par un seul mandataire financier, sans pouvoir dépasser le plafond des dépenses autorisées. A l'expiration du délai légal accordé à la campagne électorale, s'ouvre la période de silence électoral, 72 heures avant le scrutin. Durant cette période, toute activité de propagande ou de publication de sondages d'opinion sont interdites, afin de permettre à l'électeur de faire son choix avant de déposer son bulletin dans l'urne. Pour rappel, le corps électoral national concerné par ce examen s'élève à 24 236 959 électeurs, selon les données de l'ANIE. Le nombre de candidats s'élève à 141 388 pour l'élection des membres des (APC) et à 21 476 pour le renouvellement des (APW). La proportion des jeunes candidats s'élève, quant à elle, à 54,02 %, celle des femmes à 11,86 %, tandis que les candidats ayant un niveau universitaire représentent 48,48 %.

ALGÉRIE-BANQUE MONDIALE

Les hydrocarbures et la réduction des émissions au cœur de coopération

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a examiné mercredi à Alger, avec le vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Pakistan et Afghanistan, Ousmane Dione, les moyens de renforcer la coopération dans les domaines du développement de l'industrie pétrolière et gazière et de la pétrochimie, ainsi que de la réduction des émissions, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'est tenue en marge des travaux de la deuxième journée de l'atelier sur le financement climatique et les marchés du carbone, organisés au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, en présence de cadres des deux parties.

A cette occasion, les deux parties se sont félicitées du niveau de coopération existant entre le secteur des hydrocarbures et la BM et ses filiales, notamment à la suite de la signature par le groupe Sonatrach d'un protocole d'entente avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et la Société financière internationale (SFI), visant à renforcer la coopération dans les domaines de la réduction du torchage de gaz et des émissions de méthane, et du développement de l'hydrogène vert et de ses dérivés, ainsi que de la pétrochimie et des engrais.

La rencontre a également été l'occasion d'examiner les perspectives d'élargissement de la coopération dans les domaines technique et financier, de l'échange d'expertises, ainsi que du soutien aux projets stratégiques liés au secteur des hydrocarbures.

Dans ce contexte, les deux parties ont évoqué les possibilités de développer la coopération dans les domaines de l'industrie pétrolière et gazière, de la pétrochimie, de la réduction des émissions et de l'empreinte carbone, outre l'industrie des engrais, le dessalement de l'eau de mer et la fabrication des équipements et afférents.

EDITO

Les élections locales, socle d'une démocratie de proximité

Wassila. B

Les élections des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas, prévues le 28 novembre prochain, constituent bien plus qu'une simple échéance administrative : elles représentent un moment fondateur pour la démocratie locale en Algérie.

En confiant aux citoyens le soin de désigner leurs représentants au niveau communal et wilayal, le pays réaffirme que la légitimité démocratique se construit d'abord au plus près des préoccupations quotidiennes des habitants. La campagne électorale, qui s'ouvre jeudi, offre ainsi aux candidats l'occasion de présenter des programmes concrets portant sur la gestion des collectivités locales, et aux électeurs le pouvoir de choisir ceux qui auront la charge de leur cadre de vie.

Le cadre juridique rigoureux qui encadre cette compétition électorale traduit une volonté claire de garantir l'égalité des chances et la transparence du scrutin. L'obligation faite aux institutions de l'État de maintenir une distance égale vis-à-vis de tous les candidats, le tirage au sort des plages horaires dans les médias audiovisuels publics, ou encore la signature de la Charte d'éthique des pratiques électorales par les partis et les listes indépendantes, sont autant de garanties qui renforcent la confiance des citoyens dans le processus. Les appels du président de l'Autorité nationale indépendante des élections à respecter l'éthique, à bannir les discours offensants et à préserver l'équité de la concurrence confirment cette exigence de probité, indispensable à une démocratie locale vivante et crédible.

Mais la démocratie locale ne se limite pas au jour du scrutin : elle se nourrit d'une participation citoyenne active et éclairée. La période de campagne, avec ses rassemblements populaires, ses rencontres de proximité et ses affichages encadrés, constitue un espace précieux d'expression et de débat public. En interdisant strictement l'utilisation des moyens de l'État, des établissements scolaires, universitaires ou des lieux de culte à des fins de propagande, et en définissant avec précision les sources de financement autorisées, le législateur protège l'intégrité de cette expression populaire. Le contrôle rigoureux exercé par la Commission de surveillance du financement de la campagne électorale, de même que l'interdiction de toute ingérence étrangère, visent à assainir la vie politique et à garantir que la voix du citoyen reste au cœur du processus.

Avec un corps électoral de plus de 24 millions d'électeurs et une proportion remarquable de jeunes candidats (54,02 %) ainsi qu'une présence féminine de 11,86 %, ces élections portent la promesse d'un renouvellement générationnel et d'une démocratie plus inclusive.

La période de silence électoral, instaurée 72 heures avant le scrutin, rappelle que le choix final appartient à l'électeur, seul juge de la crédibilité des programmes et de la probité des candidats. En renforçant la démocratie locale et participative, ces élections offrent à l'Algérie l'opportunité de consolider ses institutions de proximité et de faire vivre, au quotidien, l'idéal d'une citoyenneté active et responsable.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

SAHARA OCCIDENTAL

Des organisations réaffirment le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination



Des organisations internationales ont de nouveau appelé à la décolonisation du Sahara occidental, mettant en garde contre les tentatives visant à contourner le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, tout en insistant sur la nécessité de protéger les civils et les ressources naturelles de ce territoire.

Dans un communiqué, l'Association catalane des amis du peuple sahraoui (ACAPS) a rappelé que la décolonisation des territoires sahraouis n'a pas été finalisée, assurant que l'inertie qui caractérise actuellement le Conseil de sécurité ne peut en aucun cas annuler "les droits inaliénables du peuple sahraoui et à leur tête son droit à l'autodétermination". L'association souligne la nécessité de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination à travers un référendum libre, honnêtement disposant d'une couverture internationale et assurant la participation du Front Polisario. Elle a mis en garde, dans ce contexte, contre le non-respect des engagements internationaux vis-à-vis de la question sahraouie.

L'association a appelé, en outre, à la mise en place d'un mécanisme indépendant et durable chargé de faire le suivi de la situation des droits humains, tout en exigeant la protection des défenseurs sahraouis des droits de l'homme et la libération des détenus politiques.

L'ACAPS a appelé, par ailleurs, l'Etat espagnol à prendre des mesures diplomatiques claires afin de soutenir le peuple sahraoui dans sa quête d'autodétermination, invitant l'Union européenne, les acteurs publics et privés à annuler les accords économiques avec l'occupant marocain qui en fait usage pour conforter sa position d'occupant. Ces accords permettent également l'exploitation des richesses naturelles du Sahara occidental sans l'accord des Sahraouis, déplore l'association. Sur ce point précis, la militante sahraouie des droits de l'Homme et présidente de l'instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM), Aminatou Haidar a affirmé que l'Union européenne était complice des violations dont sont les civils sahraouis. Ces violations, assure-t-elle, représentent les conséquences directes des accords de partenariat signés avec le Maroc. Dans un entretien publié par l'organisation suédoise Artikel2, Aminatou Haidar a soutenu que ces accords de partenariat offriraient à l'occupant des moyens supplémentaires afin de poursuivre sa politique répressive dans les territoires occupés, notant que le peuple sahraoui souffre de l'occupation au moment où les richesses de son pays sont pillées. La militante sahraouie a évoqué, par ailleurs, le prétendu plan marocain d'autonomie qu'elle a considéré comme une tentative de donner une légitimité à une occupation illégale et un contournement des résolutions des Nations. Elle a également jugé « inacceptable » toute tentative de règlement du dossier sahraoui sans prendre en compte la volonté du peuple sahraoui. Aminatou Haidar a évoqué également la poursuite de la politique de harcèlement adoptée par les autorités marocaines. Celles-ci interdisent les regroupements et les manifestations pacifiques, et perdurent des militants en justice. Elle a également signalé que les arrestations ciblant les journalistes sahraouis se poursuivaient elles aussi, tout en déplorant le fait que les journalistes, les observateurs internationaux et les parlementaires étrangers soient empêchés d'accéder aux territoires sahraouis. L'ISACOM a rendu public un communiqué dans lequel elle a évité contre les répercussions des derniers développements concernant la MINURSO (Mission internationale sur le référendum au Sahara occidental), appelant à mettre en place un mécanisme international indépendant pour suivre la situation des droits de l'Homme. Elle a également appelé au suivi de la situation des détenus politiques, à mettre la lumière sur le sort des disparus, à protéger les défenseurs des droits humains et à permettre aux observateurs internationaux d'accéder aux territoires sahraouis. Elle a également appelé à l'arrêt de l'exploitation des ressources naturelles des territoires sahraouis sans l'accord du peuple sahraoui. L'Association française des Amis de la République sahraouie (AARASD) a estimé que le fait que le mandat de la MINURSO n'avait pas été prorogé ne change rien à la réalité : "le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est un droit inaliénable", a-t-elle dit. Elle a rappelé que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait récemment assuré que le peuple sahraoui continuerait à jouir de ses droits, dont son droit à l'autodétermination. De son côté, le Parti communiste français a indiqué, dans un communiqué, qu'il était nécessaire de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination en vertu de la Charte des Nations unies et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, affirmant que la paix ne pouvait se réaliser à travers la logique des rapports de force ou du fait accompli.

PARLEMENT EUROPÉEN

Une conférence dénonce l'exploitation des richesses sahraouies



Le Parlement européen accueillera mercredi une conférence consacrée au pillage des ressources naturelles sahraouies et à l'instrumentalisation des investissements touristiques et des infrastructures pour consolider l'occupation marocaine du Sahara occidental, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS).

Cette rencontre, organisée par l'intergroupe parlementaire européen de solidarité avec le peuple sahraoui, en coordination avec le groupe de travail sahraoui chargé des ressources naturelles et des questions juridiques, sera l'occasion de présenter un rapport international intitulé "Le tourisme dans le contexte de l'occupation : Dakhla, de base militaire à perle du désert". Le rapport met en lumière les moyens utilisés pour exploiter les investissements touristiques, les projets d'infrastructures et les liaisons aériennes, notamment celles assurées par la compagnie irlandaise Ryanair, afin d'intégrer la ville de Dakhla dans le système économique et commercial de l'occupation marocaine, au mépris du statut juridique du Sahara occidental, inscrit sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies. Il examine également les transformations que connaît cette ville, passée d'une zone à importance militaire et stratégique à une destination touristique promue à l'échelle internationale. Une démarche qui contribue, selon les auteurs du rapport, à occulter la réalité de l'occupation et à imposer un fait accompli économique et touristique, alors que le peuple sahraoui est toujours privé de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

La conférence abordera également la responsabilité des entreprises et des acteurs économiques, des compagnies de transport et des plateformes touristiques impliquées dans ces activités, ainsi que la nécessité de respecter le droit international et le principe de souveraineté permanente des peuples sur leurs ressources naturelles.

Le conseiller spécial du président de la République sahraouie chargé des ressources naturelles et des questions juridiques, Oubi Bouchraya Bachir, présente la position du Front Polisario sur ces développements et les perspectives de la bataille juridique pour la défense des droits du peuple sahraoui. De son côté, l'avocat du Front Polisario auprès des juridictions européennes, Manuel Devers, fera le point sur les dernières évolutions des procédures devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et les prochaines démarches juridiques aux niveaux national et européen.

Le président de l'intergroupe parlementaire européen de solidarité avec le peuple sahraoui, Andreas Schieder, évoquera, quant à lui, les perspectives du soutien parlementaire européen à la cause sahraouie.

Le rapport avait été présenté le 26 octobre dernier à Madrid, lors d'une rencontre consacrée à l'instrumentalisation du tourisme au service de l'occupation et au pillage des ressources naturelles sahraouies, avec la participation de parlementaires, d'avocats et d'experts en droit international.

INCENDIES EN INDONÉSIE

Un mort dans un accident d'hélicoptère

Un hélicoptère militaire indonésien, transportant huit personnes dans le cadre d'une mission de lutte contre les incendies, s'est écrasé mercredi au large de l'île de Bornéo, causant la mort d'un membre d'équipage, a annoncé l'armée.

L'hélicoptère a décollé du district de Seruyan, dans la province de Kalimantan central (Bornéo), pour lutter contre les incendies dans le parc national de Tanjung Puting, a précisé l'armée dans un communiqué.

"L'accident s'est produit alors que l'hélicoptère puisait de l'eau de mer en vue d'opérations de largage", a précisé l'armée, affirmant qu'un membre de l'équipage a été tué, tandis que cinq autres ont été secourus. Une enquête a été ouverte pour connaître les causes de l'accident, selon la même source.

Le parc national de Tanjung Puting abrite des animaux, notamment des orangs-outans de Bornéo, une espèce en danger critique d'extinction.

Des incendies de forêt et de tourbières font rage depuis des mois sur les îles indonésiennes de Bornéo et Sumatra, ainsi que dans la province de Papouasie. La fumée toxique qui s'en dégage s'est propagée dans la région, en Malaisie et à Singapour, jusqu'aux Philippines et au Timor

COOPÉRATION SPORTIVE

Berraf plaide pour un rapprochement sino-africain



Le président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf, a reçu mercredi à Alger le ministre chinois de l'Administration générale des sports, Gao Zhidan, avec lequel il a examiné les perspectives d'approfondissement et de diversification de la coopération entre les deux parties, à travers notamment la prolongation du mémorandum d'entente jusqu'en 2032.

"L'accord que nous avons signé entre la République populaire de Chine et l'ACNOA nous tient particulièrement à cœur. Nous souhaitons désormais lui donner une traduction concrète, au bénéfice de nos athlètes, entraîneurs et cadres techniques", a indiqué M. Berraf, qui était accompagné de la championne olympique Hassiba Boulmerka, vice-présidente du Comité olympique et sportif algérien (COA), en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, Dong Guangli. Le président de l'instance africaine a appelé le ministre chinois à "identifier les jeunes talents africains les plus prometteurs, afin de leur offrir la possibilité de perfectionner leur préparation aux côtés des athlètes chinois de haut niveau". Il a mis en avant l'importance de l'expertise et les méthodes d'entraînement du partenaire chinois. "Cette coopération pourrait s'inscrire dans la durée, avec un accompagnement de ces jeunes talents et de leurs entraîneurs jusqu'aux Jeux olympiques de Brisbane 2032", a souligné Berraf.

L'une des principales pistes évoquées concerne l'élaboration d'un programme de préparation au profit des athlètes africains qualifiés aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028, qui pourrait s'appuyer sur l'expérience chinoise en matière de sport de haut niveau, notamment à travers l'organisation de étapes et l'accompagnement technique des sportifs.

Les discussions entre les deux parties ont également porté sur la possibilité de mettre en place un partenariat destiné à renforcer les capacités des sportifs africains, à travers des programmes de formation des entraîneurs, des échanges techniques et le partage d'expériences dans différentes disciplines sportives.

De son côté, le ministre chinois de l'Administration générale des sports, Gao Zhidan, a exprimé la volonté de son pays de renforcer davantage ses relations avec l'ACNOA et d'explorer de nouveaux domaines de coopération, traduisant ainsi l'intérêt accordé au développement du sport sur le continent.

"Parmi les principales pistes évoquées figure la mise en place d'un programme de préparation au profit des athlètes africains qualifiés aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Celui-ci pourrait notamment s'appuyer sur l'expertise chinoise, à travers l'organisation de étapes, la formation des entraîneurs et le partage de compétences dans plusieurs disciplines sportives", a expliqué le ministre, également président du Comité national olympique chinois.

"Ces échanges constituent une étape dans les discussions engagées entre l'ACNOA et la partie chinoise, en vue de définir les contours d'un éventuel partenariat stratégique et les mécanismes susceptibles de concrétiser cette volonté commune de coopération", a dit le ministre chinois, accompagné d'une importante délégation représentant l'Administration générale des sports de la République populaire de Chine.

Les discussions engagées constituent ainsi une étape importante dans la perspective de la concrétisation d'un éventuel prolongement du mémorandum d'entente entre les deux parties, dont la cérémonie de signature officielle se déroulera ce mercredi à Alger.

Le premier mémorandum d'entente formalisant la coopération olympique entre l'Afrique et la Chine a été signé le 29 septembre 2023 à Hangzhou, en Chine, rappelle-t-on.

ARBITRAGE

Une journée d'étude au profit des arbitres à Béchar

La Ligue de wilaya de football de Béchar a organisé, mercredi, une journée d'étude au profit des arbitres chargés de diriger les rencontres pertinentes de sa compétence, dans le cadre de son programme de formation continuer visant à renforcer les capacités des arbitres, à rehausser le niveau de l'arbitrage et à améliorer leurs performances dans la direction des matchs, a indiqué l'instance footballistique.

Cette rencontre a constitué une occasion d'échange d'expériences et de partage des pratiques de terrain entre les arbitres, notamment grâce à la participation du président de la Ligue régionale de football du Sud-ouest et ancien arbitre fédéral, Slimane Yamani, qui a contribué à l'encadrement de cette journée d'étude et au partage de son expérience avec les arbitres participants, at-on fait savoir de même source.

En de cette manifestation, le président de la Ligue de wilaya de football, Rachid Djakani, a procédé à la distinction de plusieurs personnalités sportives et du corps arbitral, en reconnaissance de leurs contributions au service du football et au développement de l'arbitrage dans la wilaya de Béchar.

Parmi les personnes honorées figure Boudkhil Berchid, ancien membre de la Ligue, ancien arbitre et ex-président de la commission d'arbitrage, en reconnaissance des efforts qu'il a déployés dans le domaine du développement du football et de l'arbitrage dans la wilaya.

Les arbitres fédéraux Benhamou Mourad, Salah Benamer et Arafat Oussama ont également été honorés pour leur initiative bénévole dans l'encadrement et la formation des arbitres, ainsi que pour leur contribution à la transmission de leur expérience aux jeunes générations, dans le mais de contribuer à l'amélioration du niveau de l'arbitrage dans la wilaya. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de la Ligue de wilaya de football visant à renforcer la formation continue des arbitres, à encourager le partage des expériences et à ancrer la culture du bénévolat et de la contribution au développement du football à l'échelle locale, at-on souligné.

JUDO

Le championnat national seniors programmé fin décembre

L'édition 2027 du championnat national seniors de judo (individuel et par équipes mixtes) se déroulera du 31 décembre 2026 au 3 janvier 2027, à la salle omnisports Harcha Hacène d'Alger, suivant le programme des compétitions de la nouvelle saison sportive, dévoilé, mercredi, par la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

Cette compétition sera suivie du championnat national individuel des cadets (garçons et filles), du 18 au 20 mars, alors que les championnats nationaux individuels et par équipes de la catégorie "juniors" auront lieu du 1er au 3 avril. Plusieurs autres compétitions nationales sont également inscrites au menu de cette nouvelle saison sportive, notamment, chez "les petits", avec entre autres le Festival National des Jeunes Talents, prévu du 5 au 6 février. Sur le plan international, trois grands événements seront organisés par l'Algérie en 2027, à commencer par les Championnats d'Afrique seniors (individuels et par équipes), prévus du 23 au 25 avril, à la salle omnisports Harcha Hacène d'Alger.

Un mois plus tard, entre le 25 et 30 mai, l'Algérie organise les Championnats Arabes Open de judo, prévus dans un lieu qui reste à déterminer à Alger, avant de conclure avec l'Open Africain d'Alger, prévu du 18 au 20 novembre 2027 et qui sera ouvert aux catégories cadets, juniors et seniors, messieurs et dames.

Sur le plan technique, la Fédération algérienne compte organisateur plusieurs séminaires pour arbitres, ainsi que des stages de formation pour entraîneurs, dont les premiers ont été programmés entre la fin novembre courant et le début du mois de décembre prochain, notamment, à Sétif, Oran, Ghardaïa, et Fouka.

BADMINTON

Les seniors algériens en regroupement à Chlef

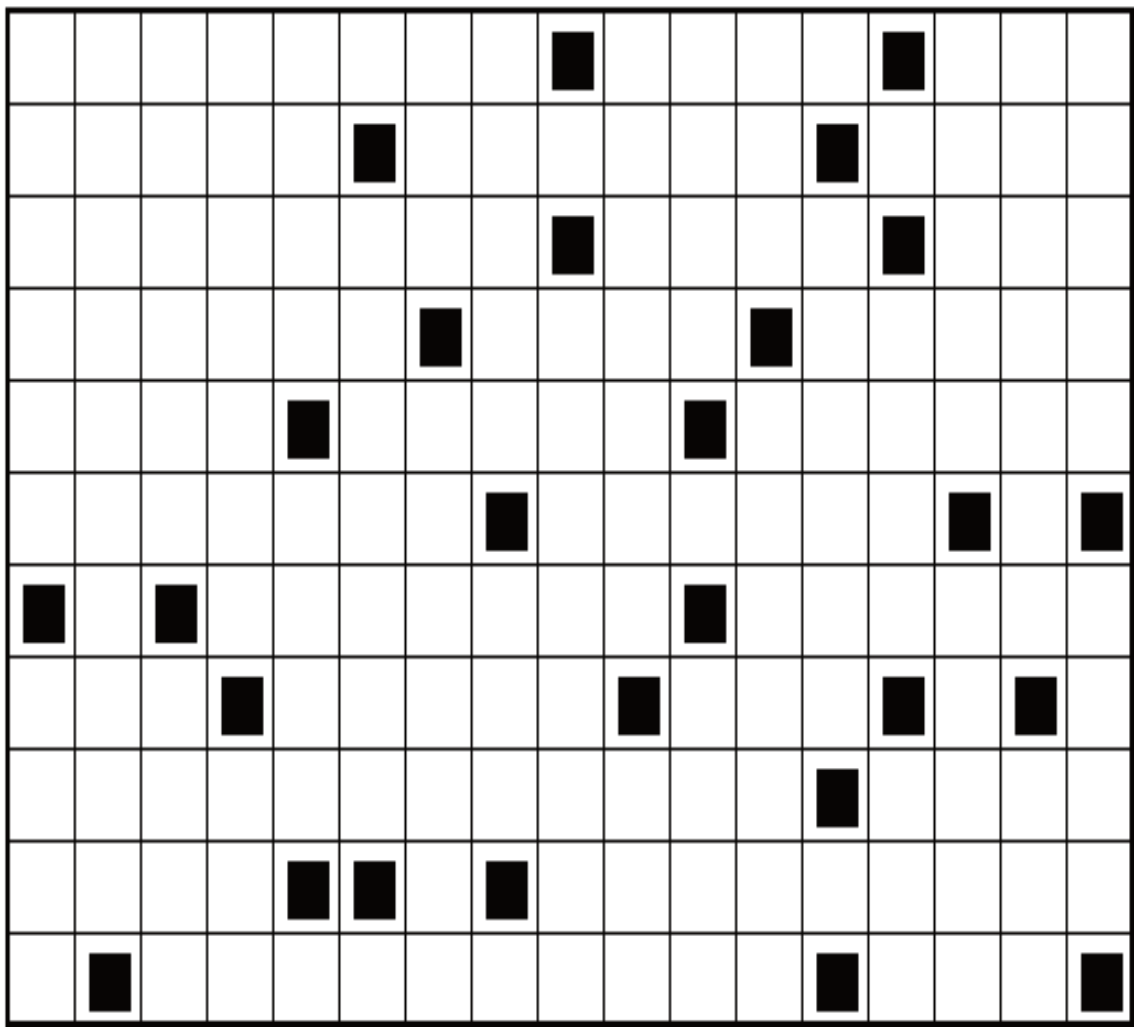
La sélection nationale algérienne seniors de badminton effectue un stage préparatoire au niveau du Centre régional de préparation de l'élite nationale de Chlef, en prévision des prochaines échéances internationales, a indiqué mercredi la Fédération algérienne de la discipline.

Ce regroupement s'inscrit dans le cadre des préparatifs en vue de l'Open international d'Algérie et de l'Open international d'Egypte, prévu en décembre prochain, ainsi que des Championnats d'Afrique des nations, programmés en janvier prochain en Algérie, a précisé l'instance fédérale.

Ce stage vise à renforcer la préparation des joueurs de la sélection nationale, à travers un travail intensif sur les plans technique, physique et tactique, afin de leur permettre d'aborder dans les meilleures conditions les prochaines échéances compétitives, a ajouté la même source.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -
ANE
ARE
ETE
FEE
FER
ICI
IRA
OSA
OTA
PIE
REA
TVA
OUIE
PIRE
RIAS

- 4 -
AIRE
ANUS
AREC
ARTS
BETE
COIN
CONE
EMUE
FOOT
GARA
GRUE
ORGE

- 5 -
ACIER
AERAS
AGATE
ECALE
IRONE
RASER
REINE
TRIAL

- 6 -
ANIMER
CETACE
ETALER
LAMINA
SATIRE
TAPEUR
TERNIR
TRAIRA

- 7 -
CERUSES
ELEMENT
EMANAIS
ENTITES
ESTIMER
TINTAIS
TRAINER
VECTEUR

- 8 -
CELEBRER
MATIERES
TOMETTES

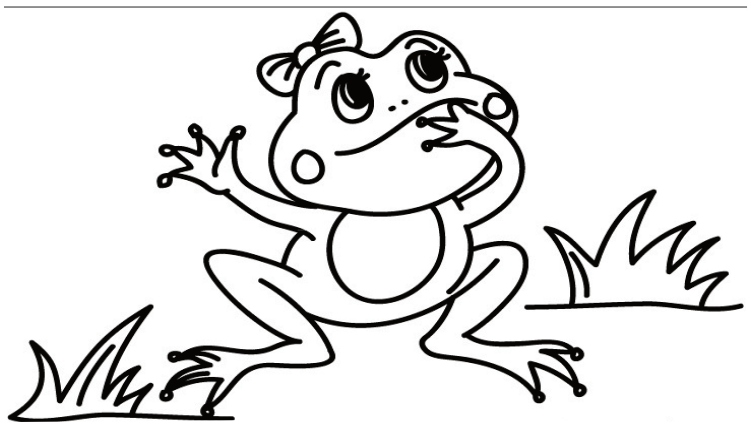
- 9 -
ERREMENTS

- 10 -
ECONOMISER
SECURISEES

- 12 -
RENFERMERAIT

Jeu des 7 erreurs





Devinettes

Pour vivre, je dois mourir.

Réponse : graine

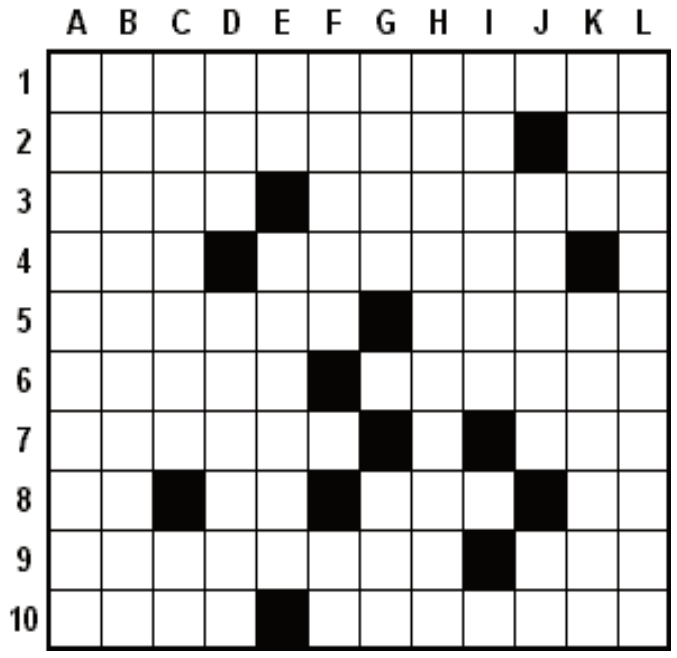
Le Saviez Vous ?

Si vous éternuez trop fort, vous pouvez fracturer une côte !



L'éternuement est dangereux, savez-vous qu'un seul éternuement d'un voyageur peut contaminer jusqu'à 150 compagnons de voyage d'un rhume en seulement cinq minutes ! L'éternuement est aussi dangereux pour celui qui éternue, en effet, un éternuement violent peut causer toutes sortes de problèmes musculaires ou osseux et peut même engendrer la fracture d'une côte à cause de la forte pression qui s'exerce sur la cage thoracique.

Mots croisés



Horizontalement

1 - Ce qui fait que nous sommes tous différents
2 - Mordue - C'est de l'or pour le physicien
3 - Tire sur sa chaîne - Restes de topette
4 - Congé donné par l'officiant - Etriqué
5 - Séductrice fabuleuse - Mariera
6 - Attentions - Faire des avances
7 - Nouveau - Groupe de grains
8 - Préposition - Pronom pour lui - Thème de chanson - Chemin de haleur
9 - Fait choir - Premier français
10 -Eau de Buffalo - Bissacs

Verticalement

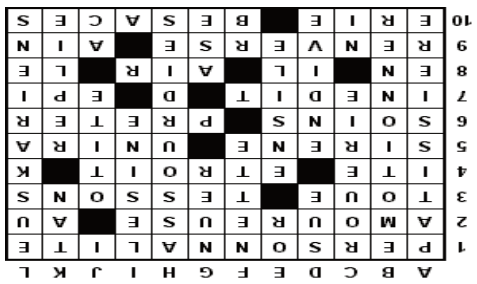
A - Elle peut vous séduire en un éclair
B - Mettre en effervescence
C - Habileté peu scrupuleuse - Négation
D - Donc bien apprise - Genre de chicorée
E - Rêve de rat - Met en conserve
F - Impeccable - Elément 37
G - Assortir les tons - Sorte d'enzyme
H - Etouffées
I - Ne se montre pas généreux
J - Inflammation d'un certain conduit - Il vaut l'actinium
K - Poudre pour la peau - Revenu en arrière, mais en bon ordre
L - Bien nés au Pays Basque

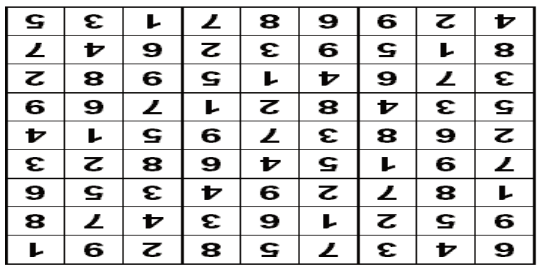
Sudoku

6		3		5	8	2	9	
9				6				8
	8					3	5	
7		1			6			
	6		3	7	9	5	1	4
		4				7		9
			4	1	5	9	8	2
8					2	6	4	
4	2	9	6			1	3	5

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions





CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

Turf

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
N° 3740 Jeudi 05 Novembre 2026

Hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri

Journée N° 220

Par **Zeggai Abdelkader**

TURF

Départ de la première course à 16h - Prix: Idole du Pounchet - Trot Attelé
Distance : 2.300 mètres - Dotation : 400.000 DA - Paris Tiercé-Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES		CHEVAUX	DRIVERS	DIST.	ENTRAINEURS
AEK. NOUGHA	1	AXARRO	S. MEZIANI	2.300	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	2	CACTUS D'YVEL (0)	N. TIAR	2.300	N. TIAR
T. SAFSAF	3	COCOLUPIN	S. FOUZER	2.300	S. FOUZERT
A. AZZOUZ	4	UNGHAI (0)	N. TARZOUT	2.300	N. TARZOUT
R. DJEDDIOUI	5	DARK NIGHT (0)	ABM. BOUBAKRI	2.300	PROPRIÉTAIRE
C. SAFSAF	6	VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2.300	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIOUI	7	ECLAIRE DE RAGE (0)	A. SAHRAOUI	2.325	PROPRIÉTAIRE
T. BELHABCHIA	8	ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.325	PROPRIÉTAIRE
T. CHAABANE	9	VIPSOS DE GUEZ	N. MEZIANI	2.325	MS. CHAABANE
Y. MEZIANI	10	FRENCH DESIGN	Y. MEZIANI	2.325	PROPRIÉTAIRE
Y. MEZIANI	11	DELINE GALBE	H. AGUENOU	2.350	PROPRIÉTAIRE
R. CHIKHOUNE	12	DESTIN DE L'AUBE (0)	SA. FOUZER	2.350	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	13	DUNE MESLOISE	A. BENAYAD	2.350	M. BECHAIRIA

Fiche technique: Paris Tiercé-Quarté et Quinté

1 - AXARRO

S. MEZIANI 2.300 m
11-09-2025 2.425 m arrêté
A. BENHABRIA 2.400 m 12 pts
18-09-2025 2.250 m 9ème
A. BENHABRIA 2.200 m 12 pts
25-09-2025 2.425 m 12ème
A. BENHABRIA 2.400 m 12 pts
05-03-2026 2.300 m 9ème
H. AGUENOU 2.300 m 12 pts
14-03-2026 2.200 m 12ème
H. AGUENOU 2.200 m 12 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

2 - CACTUS D'YVEL

N. TIAR 2.300 m
28-03-2026 2.300 m 4ème T.N.C
N. TIAR 2.300 m 12 pts
09-04-2026 2.400 m distancé
N. TIAR 2.400 m 12 pts
16-04-2026 2.500 m 6ème
N. TIAR 2.500 m 12 pts
02-09-2026 2.200 m distancé
H. AGUENOU 2.200 m 12 pts
15-10-2026 2.300 m arrêté
N. TIAR 2.300 m 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit dans ce prix.
Conclusion : A revoir.

3 - COCOLUPIN

S. FOUZER 2.300 m
09-10-2025 2.325 m 2ème T.N.C
S. FOUZER 2.300 m 12 pts
16-10-2025 2.250 m 3ème T.N.C
S. FOUZER 2.200 m 12 pts
30-06-2026 2.300 m 6ème
S. FOUZER 2.300 m 12 pts
09-07-2026 2.300 m retiré
S. FOUZER 2.300 m 11 pts
02-09-2026 2.200 m retiré
S. BENDJEKIDEL 2.200 m 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable.
Conclusion : A revoir.

4 - UNGHAI

N. TARZOUT 2.300 m
30-10-2025 2.400 m 3ème T.N.C
N. TARZOUT 2.400 m 12 pts
20-11-2025 2.325 m 2ème T.N.C
N. TARZOUT 2.300 m 12 pts
03-01-2026 2.300 m 2ème T.N.C
N. TARZOUT 2.300 m 12 pts
22-01-2026 2.425 m 3ème T.N.C
N. TARZOUT 2.400 m 12 pts
09-04-2026 2.450 m 8ème
N. TARZOUT 2.400 m 12 pts
A retenir en très bonne place avec son driver habituel.
Conclusion : Une priorité.

5 - DARK NIGHT

C. SAFSAF 2.300 m
30-06-2026 2.300 m 7ème
H. AGUENOU 2.300 m 12 pts
09-07-2026 2.300 m 4ème T.N.C
A. SAHRAOUI 2.300 m 11 pts
23-07-2026 2.300 m 9ème
A. SAHRAOUI 2.300 m 11 pts
17-08-2026 2.300 m 6ème
A. SAHRAOUI 2.300 m 12 pts
26-08-2026 2.200 m 9ème
AL. BENDJEKIDEL 2.200 m 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien influencer ses chances.
Conclusion : A revoir.

6 - VICTOIRE DU VERGER

C. SAFSAF 2.325 m
17-08-2026 2.300 m 5ème T.N.C
C. SAFSAF 2.300 m 12 pts
26-08-2026 2.200 m 10ème
C. SAFSAF 2.200 m 12 pts
02-09-2026 2.200 m 7ème
C. SAFSAF 2.200 m 12 pts
01-10-2026 2.400 m 7ème
C. SAFSAF 2.400 m 12 pts
15-10-2026 2.300 m 4ème T.N.C
C. SAFSAF 2.300 m 12 pts
Elle vient de bien se comporter, mais il est difficile de la retenir.
Conclusion : A revoir.

7 - ECLAIRE DE RAGE

A. SAHRAOUI 2.325 m
22-06-2026 2.300 m 8ème
A. SAHRAOUI 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.400 m 10ème
A. SAHRAOUI 2.400 m 12 pts
30-06-2026 2.300 m 8ème
A. SAHRAOUI 2.300 m 12 pts
17-08-2026 2.325 m R.A.P
H. AGUENOU 2.300 m 12 pts
26-08-2026 2.200 m 6ème
A. SAHRAOUI 2.200 m 12 pts
Il aura une chance pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une possibilité.

8 - ECLAIR DE L'ELLE

T. BELHABCHIA 2.325 m
28-03-2026 2.325 m 1er T.N.C
T. BELHABCHIA 2.300 m 12 pts
16-04-2026 2.525 m 3ème T.N.C
T. BELHABCHIA 2.500 m 12 pts
30-04-2026 2.625 m 7ème
T. BELHABCHIA 2.600 m 12 pts
15-10-2026 2.300 m 3ème T.N.C
T. BELHABCHIA 2.300 m 12 pts
22-10-2026 2.500 m distancé
T. BELHABCHIA 2.500 m 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit sur 2.325m.
Conclusion : Une priorité.

9 - VIPSOS DE GUEZ

N. MEZIANI 2.300 m
23-07-2026 2.350 m 5ème T.N.C
A. BENHABRIA 2.300 m 11 pts
28-07-2026 2.450 m 7ème
A. SAHRAOUI 2.400 m 10 pts
01-10-2026 2.400 m 5ème T.N.C
A. SAHRAOUI 2.400 m 12 pts
15-10-2026 2.300 m 2ème T.N.C
A. SAHRAOUI 2.300 m 12 pts
22-10-2026 2.500 m 6ème
A. SAHRAOUI 2.500 m 12 pts
A retenir en possibilité dans ce genre de course avec N. Meziani.
Conclusion : Une possibilité.

10 - FRENCH DESIGN

Y. MEZIANI 2.325 m
09-04-2026 2.400 m 4ème T.N.C
Y. MEZIANI 2.400 m 12 pts
17-08-2026 2.300 m 2ème T.N.C
S. MEZIANI 2.300 m 12 pts
26-08-2026 2.200 m 5ème T.N.C
Y. MEZIANI 2.200 m 12 pts
02-09-2026 2.225 m 6ème
ABM. BOUBAKRI 2.200 m 12 pts
15-10-2026 2.325 m 5ème T.N.C
Y. MEZIANI 2.300 m 12 pts
Il est à retenir en très bonne place parmi les cinq premiers.
Conclusion : Une priorité.

11 - DELINE GALBE

H. AGUENOU 2.300 m
19-03-2026 2.400 m 5ème T.N.C
Y. MEZIANI 2.400 m 12 pts
17-08-2026 2.325 m arrêtée
Y. MEZIANI 2.300 m 12 pts
02-09-2026 2.200 m 1ère T.N.C
Y. MEZIANI 2.200 m 12 pts
01-10-2026 2.425 m 8ème
Y. MEZIANI 2.400 m 12 pts
22-10-2026 2.525 m 7ème
Y. MEZIANI 2.500 m 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour effacer ses derniers échecs.



12 - DESTIN DE L'AUBE

SA. FOUZER 2.300 m
09-04-2026 2.425 m distancé
ABM. BOUBAKRI 2.400 m 12 pts
16-04-2026 2.525 m arrêté
M. HAMLIL 2.500 m 12 pts
17-08-2026 2.350 m 1er T.N.C
N. MEZIANI 2.300 m 12 pts
01-10-2026 2.450 m 9ème
N. MEZIANI 2.400 m 12 pts
22-10-2026 2.525 m 10ème
SA. FOUZER 2.500 m 12 pts
Ses grandes capacités peuvent lui faciliter la tâche dans ce prix.
Conclusion : Une priorité.

13 - DUNE MESLOISE

A. BENAYAD 2.300 m
04-07-2026 2.500 m 4ème T.N.C
A. BENAYAD 2.500 m 12 pts
09-07-2026 2.325 m 3ème T.N.C
A. BENAYAD 2.300 m 11 pts
23-07-2026 2.325 m 4ème T.N.C
A. BENAYAD 2.300 m 11 pts
26-08-2026 2.225 m 4ème T.N.C
A. BENAYAD 2.200 m 12 pts
02-09-2026 2.250 m 4ème T.N.C
A. BENAYAD 2.200 m 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles.
Conclusion : Une priorité.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome d'El-Eulma
Mercredi 04/11/2026

Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE
12 - 1 - 4 - 5 - 6
TIERCE
G: 100 DA P: 20 DA
QUARTE
G: 250 DA P: 25 DA
QUINTE
G: 1.000 DA P: 170 DA

PRONOSTICS	PARI TIERCE	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	13 - 4 - 8 - 10	13 - 4 - 8 - 10 - 12	13 - 4 - 8 - 10 - 12 - 11
	Possibilités: 12 - 11	Possibilités: 11 - 9	Possibilités: 9 - 7
	Champ F : 13 - 4 - X	Champ F : 13 - 4 - 8 - X	Champ F : 13 - 4 - 8 - 10 - X
	Champ F : 13 - X - 8	Champ F : 13 - 4 - X - 10	Champ F : 13 - 4 - 8 - X - 12
	Champ F : X - 4 - 8	Champ D : 13 - 4 - X - X	Champ D : 13 - 4 - 8 - X - X
	13 - 4 - 10 - 8 - 12	13 - 4 - 10 - 8 - 12 - 7	13 - 4 - 10 - 8 - 12 - 7 - 11